ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

RM FACILITIES
SAS au capital de 7000 €
Siège social :
12 rue de cluj 21000 Dijon
804 823 623 RCS de Dijon

Par une décision du 02/03/2026, l'associé unique a décidé, à compter du 02/03/2026, de modifier le capital social en le portant de 7 000 € à 210 000 €
Cette modification du capital résulte d'une augmentation de capital de 1 925 220 € par compensation avec une créance liquide et exigible sur la Société suivie d'une réduction concomitante du capital social de 1 722 220 € pour absorber des pertes.
Le capital ainsi, dans un premier temps, été augmenté a 1 932 220 € avant d'être ramené à 210.000€ .
Mention au RCS de Dijon

AL26022351

MODIFICATIONS MULTIPLES

GFA DOMAINE DE L'ABBAYE DE SANTENAY
Groupement Foncier Agricole
Au capital de 122 624 €
Siège Social :
Domaine de l'Abbaye de Santenay
Grande Rue 21590 SANTENAY
319 787 487 RCS DIJON

La collectivité des associés ont décidé par acte du 21 juillet 2025 :
- de modifier l'objet social du Groupement à compter du 1er juin 2023 suite au changement de statut de ce dernier, passant d'un GFA exploitant à un GFA non exploitant. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le groupement a pour objet :
-La propriété, l'exploitation et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
-Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupement fonciers agricoles.
Ce groupement foncier agricole exploitera en faire valoir direct les biens constituant son patrimoine.
Nouvelle mention :
Le groupement a pour objet :
-La propriété, l'exploitation et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
-Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Ce groupement foncier agricole s'interdit d'exploiter en faire-valoir les biens constituant son patrimoine.
- de proroger de 50 années la durée du Groupement à compter du 31 octobre 2025, soit jusqu'au 31 octobre 2075 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Pour avis, La Gérance

AL26022533

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA DU VAL DE CONQUIERT
Société coopérative
d'utilisation de matériel agricole
à capital variable
Siège social : Mairie de Pouillenay
21150 Pouillenay
RCS de Dijon 444 041 834
N° agrément : 31482

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 mars 2026 les associés ont décidé de transférer le siège social à La Mairie de la Roche-Vanneau 1 Rue du Chêne 21150 LAROCHE-VANNEAU.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Dijon .
M JACQUENET Thierry

AL26022548

DÉCÈS DU CO-GÉRANT

SCI 9 RUE DU BOCAGE
Société civile immobilière
Au capital social de 1524,49€
Siège social 3 rue du Bocage
21121 FONTAINE LES DIJON
RCS DIJON n°401329081

Madame Thérèse JANIN demeurant à FONTAINE LES DIJON 3 rue du Bocage est désormais seule gérante à la suite du décès du cogérant Monsieur Denis SCHENIRER.

AL26022588

DÉCÈS DU CO-GÉRANT

LA MELINE
Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000€
Siège social : 3 rue du Bocage
21121 FONTAINE LES DIJON
RCS DIJON n° 829 066 938

Madame Thérèse JANIN demeurant à FONTAINE LES DIJON 3 rue du Bocage est désormais seule gérante à la suite du décès du cogérant Monsieur Denis SCHENIRER.

AL26022589

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte authentique reçu par Me Lucie LAVOILLOTTE, notaire à BEAUNE, 4 rue du faubourg St Jacques en date du 26/03/2026, la Société SYLOUIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000 € ayant son siège social à FONTAINE LES DIJON (Côte-d'Or) 3 rue du Rompot, identifiée sous le n° SIREN 494686306 RCS DIJON, représentée par M. Jean-Louis HUMBERT a donné en location-gérance à la Société S2BH, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.500 € ayant son siège social à DIJON (Côte-d'Or) 11 boulevard Voltaire identifiée sous le n° SIREN 102646445 RCS DIJON, représentée par M. Steve BRULEZ, un fonds de commerce de vente à emporter, ambulante et à consommer sur place de boissons, restauration rapide, sandwicherie, café, brasserie, restaurant situé et exploité à SAINTE MARIE SUR OUCHE (21410) rue du Pré de Bain, pour une durée de 7 mois, à compter du 01/04/2026 jusqu'au 31/10/2026.
Pour avis

AL26022555

// DIVERS

LEGATIS
DIJON/QUETIGNY

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 6 août 2012, Philippe LE CLEZIO, demeurant à VAUX-SUR-MER et décédé à VAUX-SUR-MER le 28 octobre 2025 a institué un légataire universel.
L'acte contenant contrôle de la saisine du légataire a été établi par Me FOURNIER de SAINT JEAN le 16/03/2026 ; la copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de SAINTES (17) le 19 mars 2026.
Les oppositions pourront être formées auprès de Me LAFON, notaire chargé du règlement de la succession, à BLAGNAC (31), 227 route de Grenade dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.
Pour avis, Jean-Denis FOURNIER de SAINT JEAN

AL26022549

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à ST SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, CRPCEN 89018, le 28 mars 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : M. Islem FRIDI, gardien d'immeuble, et Mme Améline Josette Bertha RICHARDOT, aide médico-psychologique, demeurant ensemble à VERON (89510) 9 rue Villambert Appt n°3
Nés savoir : M. à BOU ISMAIL (ALGERIE) le 7 septembre 1990 et Mme à AUXERRE (89000) le 18 juillet 1997. Mariés à la mairie de BOU ISMAIL (ALGERIE) le 17 septembre 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire

AL26022590

Commune de MAGNIEN

APPROBATION DE LA RÉVISION DU PLU ET INSTAURATION DU DPU

Par délibérations en date du 24 février 2026, le conseil municipal de MAGNIEN a décidé d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal et d'instituer un Droit de Préemption Urbain sur les zones urbaines du PLU.
Le dossier du PLU ainsi que le plan du DPU approuvés sont tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la DDT de Côte d'Or.
Ces délibérations peuvent être consultées en mairie.

AL26022604

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 29/03/2026, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AVENIR INVESTISSEMENT
Siège social : 10 Impasse Pierre Miquelet - 21310 BEIRE LE CHATEL
Objet social : La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'apport, d'échange, de souscription ou autrement ; Tout placement de capitaux sous toute forme, y compris la souscription et l'acquisition de toute action, obligation, part sociale et toute opération financière mobilière ou immobilière de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social ;Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et ce, au moyen de ses capitaux propres ou au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société ; Prise de participations dans toutes sociétés et cession à titre exceptionnel desdites participations.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 454 775 euros, constitué à concurrence de 10,00 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 454 765,00 euros au moyen de l'apport des parts sociales des sociétés PRESSING DE L'AVENIR ET AVENIR PATRIMOINE.
Gérance : Madame Virginie CHENE, demeurant 10 Impasse Pierre Miquelet - 21310 BEIRE LE CHATEL
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des deux tiers du capital social.
Pour avis,La Gérance

AL26022546

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

EARL DE LANGLOIS
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital social de 288 300 Euros
Siège social : Langlois
58250 SAINT-SEINE
421 240 292 RCS NEVERS

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er avril 2026, la collectivité des associés a décidé à effet du même jour de transformer l'exploitation agricole à responsabilité limitée « EARL DE LANGLOIS » en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun «GAEC DE LANGLOIS», agréé suivant décision préfectorale de la Nièvre du 13 mars 2026, et dont le siège social est sis au 1767 Chemin des Chênes – Lieu-dit « Langlois » – 58250 SAINT-SEINE.
Pour avis et mention, la gérance

AL26022553

NOMINATION DE CO-GÉRANT

EARL DE L'ISLE
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
à capital variable
Siège social : Domaine de l'Isle
58340 SAINT-GRATIEN-SAVIGNY
377 897 301 RCS NEVERS

Par AGE du 02.04.2026 la collectivité des associés a nommé Co-Gérant Monsieur Etienne SAYET demeurant 6, Ter rue de Vauzelles 58300 DECIZE à partir du même jour et pour une durée illimitée, mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26022598

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS

12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028

MODIFICATION DU CAPITAL

RAGOT FLORENT
SARL au capital de 100.000 €
4, rue des Tilleuls
58800 PAZY

844 402 065 RCS NEVERS

Décision du 23.03.2026: L'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 100.000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes:
Ancienne mention: Capital social: 100.000 €.
Nouvelle mention: Capital social : 200.000 €.
Pour avis, La Gérance

AL26022599

// GÉRANCE

PILLER CLEANTECH SARL
SARL au capital de 60 000 €
Siège social : Technopole
58470 MAGNY-COURS
537 838 849 RCS NEVERS

AVIS DE FUSION

Le traité de fusion établi le 18/02/2026 avec la société DANIELSON ENGINEERING, société absorbante, SAS au capital social de 280 160 € ayant son siège social à MAGNY-COURS (58) – Technopole, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 409 564 481, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée, a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS le 20/02/2026, et a fait l'objet d'une publication au BODACC en date des 23 et 24 février 2026 au nom des sociétés PILLER CLEANTECH SARL et DANIELSON ENGINEERING.
En application des dispositions de l'article du Code de Commerce L 236-11, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'Associée Unique des sociétés absorbante et absorbée.
Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 31 mars 2026 à 23h59.
La totalité des titres représentant la totalité du capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenue en permanence par une même société depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital de la société DANIELSON ENGINEERING, et la société PILLER CLEANTECH SARL a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

AL26022560

Maître JOUMIER
Notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)
2, route de Dornes

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu Me Sylvia JOUMIER, notaire à LUCENAY LÈS AIX (58380) le 06/03/2026 enregistré le 18/03/2026 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la NIEVRE Dossier 2026 00004658 référence 5804P01 2026N 00167, Madame Florence Yvonne Lucie BORDE, coiffeuse, demeurant à SAINT-GERMAIN-CHASSENAY (58300), 2 route d'Avril, Née à DECIZE (58300), le 5 décembre 1971, Epouse de Monsieur Gilles Philippe ALEXANDRE,
A vendu à :
Madame Flavie BUCHERON, coiffeuse, demeurant à ST-LEGER-DES-VIGNES (58300), 15, rue du Pré, Née à DECIZE (58300), le 15 avril 2002.
Son fonds artisanal de COIFFURE HOMMES ET DAMES exploité à DECIZE (58300), 5 route de Moulins exploité sous le numéro SIREN 494 850 209RCS DE NEVERS.
Cette vente a été consentie au prix de TRENTE NEUF MILLE EUROS (39.000,00€) s'appliquant aux éléments incorporels pour : 34 000,00 € et Aux éléments corporels pour : 5 000,00 €, avec entrée en jouissance au 06/03/2026.
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'Office de Me Sylvia JOUMIER, notaire à LUCENAY LES AIX (58380) où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour unique insertion.

AL26022595

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 03/04/2026 concernant MID COMMERCIAL LUCAS JOHAN. Il fallait lire :
Objet social : Chargé d'affaires, contractant en travaux dans le secteur de la menuiserie et du bâtiment, prospection, vente et sous-traitance des prestations ; Achat revente de matériaux dans la menuiserie et le bâtiment.

AL26022601

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 24 août 2021, déposé au rang des minutes de Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire associé à CORBIGNY (58800), suivant procès-verbal de description en date du 31 mars 2026, Madame Yvette Simone LEMAITRE, veuve de Monsieur Michel Bernard Gérard VIODE, ayant demeuré à MONCEAUX-LE-COMTE (58190), 1 quai du Moulin, née à MOULINS-ENGILBERT (58290), le 3 décembre 1934, décédée à CLAMECY (58500), le 3 janvier 2026, a institué des légataires universels.
Les oppositions devront être adressées à Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire associé à CORBIGNY, 22 Avenue du Champ de Foire, en charge du règlement de la succession, dans le délai d'un mois à compter de la date de réception de l'expédition du procès-verbal de dépôt et d'ouverture du dit testament au greffe du Tribunal Judiciaire de Nevers.
Pour avis : Me Elvira DIAS-SOUVANT

AL26022551

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SASU EMMY COIFFURE MIXTE
Société par actions
simplifiées unipersonnelle
en liquidation
Au capital de 1 000,00 €
Siège social : 3, rue du Grand Marché
58500 CLAMECY
RCS NEVERS : 951 660 224

L'assemblée générale extraordinaire des associées, réunie le 23 mars 2026 à 10 heures, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat à ATI Sonia, liquidateur, domiciliée 60 rue de la Thérouanne, 77380 COMBS-LA-VILLE, et constate la clôture de liquidation à compter du 23/03/2026.
Les comptes du liquidateur seront été déposés au Greffe du tribunal de Commerce de NEVERS.
Le Liquidateur.

AL26022544

Exco Alpha

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI ZINNIA
Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 7 622 euros
Siège social :
CHALLEMENT BRINON SUR BEUVRON
58420 BRINON SUR BEUVRON
Siège de liquidation :
CHALLEMENT BRINON SUR BEUVRON
58420 BRINON SUR BEUVRON
383 642 378 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGO en date du 31/12/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation,donné quitus à la liquidatrice et prononcé la clôture de liquidation de la société.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers.
La société sera radiée au RCS de Nevers.

AL26022493

DISSOLUTION ANTICIPÉE

OX'VILLE
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
1 avenue du Général de Gaulle
58000 NEVERS
880587241 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 28/02/2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28/02/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur El Mahjoub MISRI, demeurant 4 bis route de Bourgogne, 58000 ST ELOI,associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 4 Bis route de Bourgogne, 58000 SAINT ELOI.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26022498

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA DE POUILLY
Société Civile
d'Exploitation Agricole
en liquidation
Au capital social de 2 000 Euros
Siège de liquidation : Bernay
7 rue de la Chaume
58110 BRINAY
RCS NEVERS – N° 817 795 552

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mars 2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 mai 2025, déchargé M. Julien MARTIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
La société sera radiée du RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL26022525

Exco Alpha

NON DISSOLUTION

MATHELO
Société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social :
Boulevard du Grand Pré des Bordes
ZAC Les Grands Champs
58000 NEVERS
829900646 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 27/10/2025, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL26022534

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE D'EXPLORATION ET DE TRAITEMENT DES AFFECTIONS RETINIENNES
Société civile de moyens
Au capital d'origine de 304,90 euros
Siège social : 7, avenue Colbert
58000 NEVERS
326 591 260 RCS NEVERS

Le 01/04/2026 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du 31 décembre 2025.
La société sera radiée au RCS de Nevers
Pour avis.

AL26022567

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL ETS MORIN
En liquidation
Au capital de 7 622 €
Siège social : 50 route du Veynon
58110 SAINT PEREUSE
RCS NEVERS 383 564 564

L'assemble générale du 31/03/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Monsieur MORIN Philippe, demeurant 50 route du Veynon, 58110 SAINT PEREUSE de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2026.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce NEVERS.
Philippe MORIN

AL26022605

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/03/2026, il a été constitué la société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable dénommée « CUMA DU TRAIT » dont le siège social est sis Cuy 2 chemin de l'ouche Jarnay – 58110 CHOUGNY
La société sera immatriculée au RCS tenu auprès du greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le Président

AL26022556

YONNE

// MODIFICATION

S.J.B.
Société d'Avocats

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CAPRICES ET ATELIERS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 rue du Temple
89000 AUXERRE
943 663 427 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 16 mars 2026, Madame Fatima NESLANY, née LAHMER, demeurant 58 Grande Rue 89113 BRANCHES a été nommée en qualité de Directrice Générale.
POUR AVIS, le Président

AL26022592

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

JBF
SAS au capital
de 714 310 €
Siège social : ZI des Sablons
19 Boulevard du Pont Neuf
89100 SENS
RCS SENS 572 218 873

En date du 02/04/2026, l'associé unique a décidé à compter du 02/04/2026 de nommer en qualité de président Monsieur BERTHELAT Benjamin Jacques , demeurant 28 route de Saint-Nom, 78620 L ETANG LA VILLE en remplacement de Monsieur BERTHELAT Jean Jacques, pour cause de décès.
Modification au RCS SENS.

AL26022593

MODIFICATIONS MULTIPLES

GARAGE DESPRES AUTO
EURL au capital de 5000,00 €
Siège social : 20 RUE DE FRAIPONT
89270 VOUTENAY-SUR-CURE

Par assemblée générale extraordinaire du 04/04/2026, il a été décidé de transférer le siège social au :
7 Impasse Derriere les Pres 89200 Avallon, à compter du 04/04/2026.
Modification au RCS de Auxerre 993013069.
De modifier l'objet social comme suit :
La réparation de véhicules automobiles toutes marques, de poids-lourds, l'achat-vente de véhicules neufs et d'occasion, le dépannage, le remorquage, l'achat-vente de pièces détachées, la tôlerie, la mécanique générale, la location de véhicules, le gardiennage de véhicules, le nettoyage de véhicules. L'achat, l'exploitation, la vente de tous biens et droits immobiliers..

AL26022607

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Ladislas VAN ELSLANDE, Notaire Associé de la Société dénommée « NICOLAS DUVAL - LADISLAS VAN ELSLANDE, NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL » domicilié à SENS (89100) 9 boulevard Maupéou, le 17 mars 2026, enregistré au SPFE DE L'YONNE, le 23 mars 2026, Références 8904P01 2026 N 00386, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée MONETTE, dont le siège est à SENS (89100) 75 Grande Rue, identifiée au SIREN sous le numéro 978372514 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.
A : La Société dénommée GRAIN DE CEDRE, dont le siège est à SENS (89100) 40 rue Auguet, identifiée au SIREN sous le numéro 940486194 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.
Désignation du fonds : fonds de commerce de RESTAURANT, SALON DE THE, SALLE DE RECEPTION sis à 75 Grande Rue SENS (89100), connu sous le nom commercial MONETTE.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE-TROIS MILLE QUATRE-VINGT-DIX EUROS (33 090,00 EUR),
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, SELARL SOCIETE ARCHIBALD, à SENS (89100) Résidence Le Palais, 1 rue de l'Epée, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire.

AL26022569

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

FC GESTION
SC au capital de 1 000 €
Siège social : 9 LES MIGNOTS
89770 BOEURS EN OTHE
980 517 866 RCS SENS

Aux termes de l'AG du 20/03/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 20/03/2026, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Bruno FAUCON demeurant 9 LES MGNOTS, 89770 BOEURS EN OTHE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 9 LES MIGNOTS 89770 BOEURS EN OTHE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SENS.
Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL26022550

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DE LA LUZERNE
Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation
Au capital de 385 400,00 euros
Siège social et siège de liquidation :
5 rue de la Luzerne
89310 POILLY-SUR-SEREIN
752 330 340 RCS AUXERRE
Liquidateur : M. Mathieu NICOLLE
demeurant 5 rue de la Luzerne
89310 POILLY-SUR-SEREIN

ANNONCES LÉGALES

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet au 31 décembre 2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis, le liquidateur

AL26022558

LDS GROUPE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EQUINOXE CONSULTANT

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Rue de Douaumont,
89000 AUXERRE
Siège de liquidation : 192 B Chemin
du Creux de l'Assemblée
30000 NIMES
753 080 894 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 17 février 2026 au 192 B Chemin du Creux de l'Assemblée 30000 NIMES, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nicolas ROUSSEAU, demeurant 192 B chemin du creux de l'assemblée 30000 NIMES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal des activités économiques de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée du dit registre.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26022562

// CONSTITUTION

LE 249
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
4 avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE (89) du 13 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LE 249
Siège social : 4 avenue Charles de Gaulle 89000 AUXERRE
Objet social : L'enseignement de la danse (tous styles et tous niveaux) ; L'enseignement aux métiers du chant et technique vocale, de la comédie musicale et du théâtre, de l'évènementiel, des arts scéniques et lyriques, du spectacle vivant et audiovisuel, et de l'ensemble des métiers techniques, administratifs et promotionnels qui s'y rattachent directement ou indirectement ; La création et préparation de chorégraphies pour mariage et autres évènements festifs ; L'organisation de stage et d'ateliers artistiques (danse, théâtre, chant) ; L'organisation d'évènements festifs et artistiques à destination des particuliers et des professionnels (EVJF, EVJG, anniversaires, stages…) ; La fourniture de prestations liées au bien-être, à la relaxation, à la remise en forme (cours de yoga, yoga prénatal, pilâtes, sophrologie, méditation…) ; L'organisation de spectacles, représentations et évènements culturels ; La mise en place d'activités artistiques et corporelles à destination du public et notamment à destination des personnes en situation de handicap ou des personnes à mobilité réduite ; La création, la production et la vente de produits dérivés liés aux activités artistiques
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Ava PAVIONI, demeurant 10 place Saint Etienne 89000 AUXERRE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis, La Gérance

AL26022538

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 01/04/2026, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : DES BARMONTS
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Objet social : exploitation agricole
Capital social : 332.900,00 euros
Siège social : 24 Grande rue de Conty, Le Vaudevanne 89770 CHAILLEY
Durée : 99 ans
Gérance : M. Anthony MOREAU demeurant 182 avenue de la Mairie 73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE
Cessions de parts sociales : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.
Pour insertion, la gérance.

AL26022554

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 9 mai 2023, Mme Florence Marie Laure BECANNE, écrivaine, demeurant à SAINT-LEGER-VAUBAN(89630) 36 rue de l'Eglise, née à TOULOUSE(31000) le 5 novembre 1971, célibataire, ayant conclu avec M. Mike Jean LAMY un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens déclaré le 17 décembre 2014 à LUXEMBOURG(LUXEMBOURG) et opposable le 19 décembre 2014, décédée à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) le 19 décembre 2025, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Marie-Laurence LEGUES, notaire à SAINTGIRONS(09200) 30 avenue Aristide Bergès, le 10mars 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200),référence CRPCEN : 89099, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis, Le notaire

AL26022603

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique TEOK CONSTRUCTION 19 Chemin des Béquillys 89000 Auxerre (maçonnerie). SIREN 913280954. CIP 5065. Date de cessation des paiements : 30/03/2026. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022571

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de Madame Inès KNIOINE – ENTREPRENEUR INDIVIDUEL - 7 Rue Dunand 89000 Auxerre (prestation de mise en relation entre entreprises et micro-entrepreneurs). SIREN 983219338. CIP 5066. Date de cessation des paiements : 30/03/2026. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022572

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sci SCI SADA 24 rue du Général Appert 75116 Paris (loueur immobilier et acquisition et administration de tous immeubles). RCS PARIS 441074010. CIP 5067. Date de cessation des paiements : 30/09/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022573

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl KASI-RÉNOV 53 Grande Rue 89000 Saint-Georges-sur-Baulche (Entreprise générale du bâtiment, peinture, ravalement, aménagement intérieur). SIREN 822958781. CIP 5070. Date de cessation des paiements : 30/09/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022574

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de Monsieur Sébastien Jean MARSZALEK – ENTREPRENEUR INDIVIDUEL - 42 rue de Bonnard 89400 Cheny (réparation vente de véhicules). SIREN 947609178. CIP 5072. Date de cessation des paiements : 30/09/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022575

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique SASU PHILCREA'TIF 26 place des Cordeliers 89000 Auxerre (coiffure). SIREN 812054260. CIP 5068. Date de cessation des paiements : 30/03/2026. Administrateur judiciaire : la SELARL DETROIT en la personne de Me Jean-Baptiste ALBERTINI Rond-Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022576

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre u 30/03/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique JUKE BOX 89 36 chemin de la Chapelle 89470 MONETEAU (discothèque). SIREN 831524525. CIP 5069. Date de cessation des paiements : 30/03/2026. Administrateur judiciaire : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond-Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022577

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de l'EARL DOMAINE LIONEL ET SEVERINE JACQUET 7 rue du Beugnon 89530 Chitry (viticulture). SIREN 440782266. CIP 5071. Date de cessation des paiements : 30/03/2026. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022578

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de Monsieur Hervé BRECHOT – EXPLOITANT AGRICOLE - Le Moulin Carat 89130 Fontaines (élevage de vaches laitières). SIREN 422244723. CIP 5073. Date de cessation des paiements : 30/09/2024. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022579

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique TOUR PAR TOUR 21 rue de l'Hôtel de Ville 89700 Tonnerre (bar à jeux). SIREN 910495886. CIP 5074. Date de cessation des paiements : 30/03/2026. Administrateur judiciaire : la SELARL DETROIT en la personne de Me Jean-Baptiste ALBERTINI Rond-Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022580

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans de la SAS LA CROIX BLANCHE La Tuilerie 89130 Villiers St Benoit (hôtel, restaurant). RCS Auxerre 834749749. CIP 4895. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL26022581

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Monsieur Jérôme BERTHELOT 13 Lieudit Chamelard 89430 Melisey. RCS Auxerre 847816394. CIP 4753.

AL26022582

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Monsieur Rémi Nicolas Maxime COULLAUT 4 Route des Survignes 89310 Noyers. RCS Auxerre 507444883. CIP 4964.

AL26022583

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique PROXIM CONSEIL & CARRIERE Zac route de Paris 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 924878481. CIP 4972.

AL26022584

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique PROXIM FORMATION Zac route de Paris 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 924984610. CIP 4973.

AL26022585

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique PROXIM CYBERSOLUTIONS Zac route de Paris 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 924874175. CIP 4974.

AL26022586

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 30/03/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique PROXIM GROUPE Zac Route de Paris 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 984493437. CIP 4917.

AL26022587

CLOTURE DE PROCEDURE

SASU BFC conseils 89

57, Avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
(conseil en économie d'énergie)
RCS AUXERRE 941.711.442

Jugement du tribunal de commerce de Dijon du 31/03/2026 prononçant la liquidation judiciaire de la SASU BFC conseils 89 - 57, Avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (conseil en économie d'énergie) RCS AUXERRE 941.711.442, et mettant fin à la mission de l'administrateur, la SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU.
Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022608

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
COULANGES LA VINEUSE – verger occupé- 17 a 00 ca - 'MONTFAUCON' : ZT - 0136 –zonage : RNU
COUTARNOUX – bois taillis, landes, terres- 1 ha 67 a 64 ca - 'LES CLOSIAUX' : B – 0060 –0061 – 0071 – 0072 – 0074 – 0082 – 0149 –ZC - 0169 - 'LES APRAS' : B - 0350 - 'LES-REGUINS' : B - 0310 - 'LE VAL CEUILLE' : B –0418 - 0420 - 'SUR LE CLOS' : B – 0031 - 0033 -'VIGNES DES PRES DE VAUX' : B – 0208 -0214 - 'LA BRECHE' : B - 0319 - 'CHAMPSMARTIN' : ZC – 0040 - 0041. Zonage : RNU
DISSANGIS – bois taillis, landes - 1 ha 49 a54 ca - 'CHANTEMERLE' : A – 0567 - 0578 -'RUE DE LA ROCHE' : A - 0597 - 'BUISSON BONNET' : C – 0870 – 0875 – 0878 – 0893 –0898 - 0901 - 'LA CREUSE NORD' : C - 0374 -'LA BROSSE' : C – 0726 – 0728 - 0733 - 'LES PELLERAINES' : C - 0395 - 'BAUDOUILLE' :C – 0765 – ZI - 0062. Zonage : zone N du PLU.
EPINEUIL – vigne AOC Epineuil – fonds occupé - 30 a 35 ca - 'LES CRAYES' : ZB 0016 -zonage : zone A du PLU
FONTENOY – bois-taillis - 2 ha 25 a 10 ca -'LES TRICOTS' : B 0070 - 0071 – zonage: RNU
MASSANGIS – bois taillis, landes - 4 ha 81a 52 ca - 'VIGNES DE LA LEVE' : B - 0820 -'CHENE LANIER' : E – 0795 - 0796 - 'LES AUBUOTTES' : E – 0712 – 0713 – 0714 –0724 – 0725 – 1608 – 1611 – 1616 – 1619 -1620 - 'COME DES COTATS' : E – 0696 –0699 – 0700 – 0702 - 0704. Zonage : RNU
MOLINONS – bois taillis, futaies - 1 ha 62 a17 ca - 'LA TOMELLE' : C – 0021 – 0022 –0037. Zonage : zone N du PLU.
VAL DE MERCY – verger occupé - 6 a 90 ca - 'LA RIE' : A – 0027 – zonage : RNU
VILLEMANOCHE - Terre et sol avec cabane portant un toit en amiante délabré qu'il conviendra de nettoyer par une entreprise agréée - 16 a 20 ca - 'LE BAS DU MOULIN' :ZL – 0040 (J,K) – zonage : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/04/2026 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 03.86.46.99.74 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL26022610

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

CHRONIQUE JURIDIQUE

Les constructions sur sol d'autrui

Le point de départ des constructions sur sol d'autrui est l'article 552 du Code civil qui nous dit que : « La propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous ». Il s'agit de la théorie de l'accession qui permet au propriétaire du fonds d'acquérir tout bien qui se trouve sur le terrain, adjoint à son bien, ou incorporé par industrie, ainsi que l'ensemble des fruits issus de son bien tel que les constructions, les plantations, et les ouvrages. Le propriétaire du sol est donc propriétaire du dessous et du dessus. Or, en milieu rural, il est fréquent que des bâtiments d'exploitation ou des aménagements (drainage, irrigation) soient construits sur des sols n'appartenant pas à celui qui en fait les constructions. L'article 555 du Code civil précise que : « Lorsque les plantations, constructions et ouvrages ont été faits par un tiers et avec des matériaux appartenant à ce dernier, le propriétaire du fonds a le droit, sous réserve des dispositions de l'alinéa 4, soit d'en conserver la propriété, soit d'obliger le tiers à les enlever ». Ces constructions sur sol d'autrui peuvent donc être source de nombreux désagréments !
Dans le cadre d'une construction faite sur un terrain pris à bail rural, le fermier qui construit, est protégé par le Code rural, à condition d'avoir obtenu l'accord écrit préalable du propriétaire. Le fermier reste propriétaire de la construction durant toute la durée du bail rural. En fin de bail, il peut bénéficier d'une indemnité au preneur sortant, selon les articles 411-69 et 411-71 du Code rural.
Dans le cas d'une construction faite par une société agricole sur le terrain appartenant à un des associés, il convient de bien préciser le sort de la construction dans une convention de mise à disposition, notamment en ce qui concerne les clauses d'indemnisation. Les conventions de mise à disposition ne relevant pas du statut du fermage, comme le précise l'article 411-2 du Code rural.
Le cas le plus complexe réside dans le cas d'une construction réalisée par une société sur un terrain loué par un associé de ladite société à un tiers. Sur le plan juridique, il faut bien que le fermier ait obtenu une autorisation de construire du bailleur, même si c'est en réalité la société qui finance la construction. En fin de bail, seule la relation juridique entre fermier et bailleur est reconnue. L'indemnité éventuelle sera donc due au fermier, et non pas à la société. D'où l'importance de prévoir dans la convention de mise à disposition les modalités de reversement à la société des indemnités perçues par le fermier, soit en fin de bail, soit en cas de retrait.
Quoi qu'il en soit, les constructions sur sol d'autrui sont loin d'être anodines ou anecdotiques. Un examen juridique au cas par cas est inévitable avant tout projet de construction. Evidemment, si cela est possible, l'achat du foncier avant la construction reste la meilleure solution, surtout pour les investissements lourds.

Estelle de Plinval

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr